



Jeudi 27 juin, a eu lieu la première réunion CSE (Commission Sociale et Economique) sur Mérignac., suite à l'élection professionnelle de mai 2019. Rappelons que le CSE regroupe désormais les anciennes Institutions Représentative du Personnel (IRP) : CE et DP.

- Congés été :** Environ 300 personnes travailleront pendant les jours de fermeture usines
- Semaine 30 : Quelques personnes pour des travaux de fin de piste et de convoyage.
 - Semaine 30-31-32 : Rafale, Chantiers spéciaux, 2IME et directions fonctionnelles

Nota : Durant la semaine 33, le restaurant d'entreprise ne pourra livrer que des plats froids, avec accueil des convives sous tentes

Formation Ajusteur : Les 750 ajusteurs de la société vont faire une formation de deux semaines à l'Aérocampus de Latresne par petit groupe de 12 personnes. Seul ombre au tableau : la Direction Locale veut obliger ses salariés à dormir sur place durant les 10 jours de formations ! Rappelons qu'il n'y a aucune obligation légale d'imposer à ses salariés de dormir sur place ! La CGT va d'ailleurs saisir l'inspection de travail sur ce sujet.

Restaurant : Mise en place d'un nouveau DPGF (*Décomposition du Prix Global et Forfaitaire*) pour une période d'essai.

Travaux d'été sur la zone Aéroparc : L'avenue de Pagnot (*Entre « Leclerc Drive » à St Médard et le « 48 »*) va être fermée à toute circulation entre le 1 juillet et le 31 aout. La CGT a renouvelé sa demande d'élargissement des plages variables pour atténuer les problèmes engendrés par ces travaux.

Commission facultative du CSE : élections des présidents et désignation des membres.

Pour la CGT :

- Commission Enfance : Marie Emmanuelle LE FAHLER, Benoit SASTRE
- Commission Vacances familiales : Antony DUPUY, Benoit SASTRE
- Commission Culture : Sébastien DAYON, Jon ETCHEVERRY
- Commission Prévoyance : Antony DUPUY, Cédric GUZMAN
- Commission Financière : François ALVADO, Sylvain BARREAU, (Antony DUPUY pour la présidence).
- Commission Restaurant : Sébastien DAYON, Cédric GUZMAN
- Commission Développement Durable : François ALVADO, Cédric GUZMAN

Expression des salariés (anciennement DP) : La direction nous a proposé une nouvelle formule : répondre seulement à 3 questions en séance. Les autres questions seraient répondues par écrit. Cette proposition nuisant au dialogue social, toutes les organisations syndicales ont déclaré ceci inacceptable.

Contrat de travail : Mise en place d'un nouveau contrat de travail : « *le CDI de chantiers* ». Deux postes à pouvoir pour 2IME pour Mérignac 2020. Ce type de contrat étant un contrat précaire, la CGT a donné un avis défavorable à la mise en place de ce type de contrat, nous avons les moyens de les embaucher en CDI conventionnel.

Intérimaires : Récemment la Direction Locale nous a annoncé qu'elle mettait à l'essai des intérimaires sur des contrats court d'environ 3 mois, pour une éventuelle embauche par la suite. La plupart des intérimaires ont été prolongés jusqu'à la fin de l'année sans même la moindre communication. La CGT de Mérignac prône l'embauche de ces salariés intérimaires qui sont d'ailleurs formés à nos méthodes

Perspectives de la charge de travail en heures :

Charges en heures	2019					2020
	Juil/Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	jan
Militaires	18.000	14.000	14.000	13.000	11.000	12.000
Civils	30.000	33.000	34.000	34.000	42.000	41.000
Divers	7.000	7.000	7.000	5.000	5.000	5.000
Total	55.000	54.000	55.000	52.000	58.000	58.000

Le potentiel au 31 mai est de 44300h.

Effectif établissement au 31 mai :

	TOTAL	A L'ETRANGER
CAPF	70	1
Employés	56	
Technicien, ATA, Maitrise	517	2
Cadres	1001	8
Alternants	34	
Total des inscrits	1678	11
Alternants	34	
CIF (CFB 930)	3	
Expatriés DFJ (CFB 940)	6	
CFC (CFB 980)	8	
Absence longue maladie	8	
Congés sabbatique	4	
Congés parental	1	
Total des actifs	1614	

Variation nette de l'effectif +15 (4 sorties, 19 entrées)